

MOUSCRON Rue Achille Debacker : la suite

Dans le cadre du chantier de réfection de la rue Achille Debacker, l'administration communale fait part de l'avancement des travaux.

Consécutivement à la fin des travaux impétrants, la société Cnockaert (de Comines) entreprendra à partir de ce mercredi 14 mars jusqu'au mois de juillet les travaux d'égouttage et voirie de la rue Achille Debacker, tronçon compris entre la rue des Brasseurs jusqu'à la rue Charles Quint.

Comme précédemment, les travaux entraîneront la fermeture dudit tronçon.

De plus :

- la rue Roger Decoenne restera mise en cul-de-sac ;
- la rue Henri Debavay restera en double sens de circulation en raison de sa mise en cul-de-sac ;
- la rue Achille Debacker, restera en sens unique de circulation, depuis le carrefour avec la rue Charles Quint en direction de la rue de la Station ;
- la rue Charles Quint, depuis le carrefour avec la rue d'Italie, restera en sens unique de circulation en direction de la rue Achille Debacker.

- l'accès à la rue de la Vesdre sera toujours garanti uniquement aux riverains pendant toute la durée de ces travaux, mais l'accès se fera dorénavant via la rue des Brasseurs.

Dans les rues fermées à la circulation, la collecte des immondices sera centralisée en plusieurs points de collecte définis. Le dépôt doit se faire comme habituellement, la veille après 18 h. ■

► Claude Dewaele 056 860 816 - J-Luc Vandenbulcke 056 860 817

EN BREF

◆ PÉRUWELZ

L'auteur intercepté

Samedi, vers 13 h 25, dans une parfumerie de la rue Albert I^{er}, l'auteur d'un vol à l'étalage a été rapidement interpellé.

◆ ARBRE

Un GSM

Samedi soir, au niveau de la Place, des individus ont tenté de forcer une porte en façade d'une maison, mais n'y arrivant pas, ils ont fracturé une fenêtre à l'arrière.

UN GSM a été volé.

LEUZE-EN-HAINAUT

Hervé Cornillie partira quand le conseil aura acté sa démission

La lettre de démission d'Hervé Cornillie est bien passée entre les mains du bourgmestre de Leuze qui rappelle la procédure en la matière.

• Vincent DUBOIS

Nous annonçons dimanche dernier sur notre site internet (www.lave-nir.net), la décision prise par le Premier échevin (sans portefeuille) de Leuze-en-Hainaut de ne pas figurer sur la liste que son parti, le MR, proposera pour les élections communales d'octobre.

La surprise était de taille dans la mesure où il semblait acquis qu'Hervé Cornillie se positionnerait en tête de liste.

Il nous avait alors déclaré : « J'ai été informé cette semaine de la volonté de Lucien Rawart (NDLR : l'ancien bourgmestre MR et actuel président du CPAS) de déposer une liste dissidente à la mienne, a expliqué Hervé Cornillie. On ne gagne pas une bataille en étant divisés. Je veux que le MR soit uni. »

Lucien Rawart, dont le mutisme n'a d'égale que la dis-



Manifestement, ce n'est plus à Leuze-en-Hainaut qu'Hervé Cornillie envisage son avenir politique...

EDA-3031415789

création ces derniers jours, n'a pas commenté ces propos.

Si celui-ci devrait logiquement reprendre la place – sur la liste du moins – qu'aurait dû occuper Hervé Cornillie, il appartiendra au MR leuzois de se prononcer sur la question lors de l'une de ses très prochaines réunions.

C'est en tout cas ce que nous a confirmé par téléphone le président de la section leuzoise du parti, Pierre Lequenne, qui ne pouvait encore se prononcer sur la déci-

sion qui sera adoptée.

Quant à l'avenir politique d'Hervé Cornillie, ce n'est manifestement plus dans la cité bonnetière qu'il se dessinera.

Il est clair que sa présence n'était plus appréciée de tous au sein du collège leuzois depuis sa tentative de putsch manqué contre l'actuel bourgmestre en juin 2015.

De plus, le jeune libéral a, dans une lettre de démission envoyée cette semaine au collège communal, fait part de sa décision de ne plus siéger

dans cette instance ainsi qu'au sein du conseil. Il aurait même annoncé sur certains médias vouloir quitter l'hémicycle le 31 mars.

« Il faudra que sa démission soit au préalable actée par le conseil et qu'un suppléant soit désigné dans la foulée », rappelle le bourgmestre Christian Brotcorne.

Or, un conseil est programmé le 27 mars. Il se pourrait dès lors que cette question soit donc réglée dès cette date. ■

MOUSCRON

Qui tue les canards et chipe les poussins au parc communal ?

Un promeneur nous a informés, ce mardi, qu'il était tombé pour la seconde fois sur des palmipèdes morts lors de sa balade.

• Thomas TURILLON

L'image est lugubre, ce mardi matin, en bordure d'allée de l'avenue du Parc : une ribambelle de canards regarde un canard colvert et un autre blanc, tous deux morts. On a beau se dire que ce ne sont que des bêtes, il ne semble faire aucun doute qu'ils ressentent la mort des deux palmipèdes couchés dans la boue hivernale... C'est un habitué de sa pro-



Spectacle désespérant à proximité de l'avenue du Parc, encore ce mardi...

menade en ce lieu qui a décidé de donner l'alerte auprès de L'Avenir « puisque c'est la deuxième fois en peu de temps que je constate que des canards ont été tués au parc communal. Cette fois, je les ai trouvés comme ça, ce lundi, à 19 h 30. L'espère

que cela va bouger. C'est un crime ».

Par ailleurs, notre interlocuteur précise qu'il a déjà vu une autre activité étrange au sein même du parc, toujours de manière fortuite : « Un Monsieur a volé des poussins

(NDLR : il parle bien de petits de la poule et non de canetons). J'avais trouvé cela scandaleux. Je l'avais filmé et diffusé sur Facebook mais j'ai préféré retirer la vidéo afin d'éviter de m'attirer des ennuis ».

Décidément, il se passe donc de bien drôles de manèges, ces derniers temps, dans le poumon vert... ■